



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 28 OCTOBRE 2024 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De préavisier favorablement l'installation d'une PAC, parcelle 193, M. Pierroz, Ch. de la Pierrâre 6 ;
- De préavisier favorablement l'installation de panneaux solaires, parcelle 533, M. Warnke, Ch. des Cèdres 4

La municipalité